



## Compte Rendu CSE du 22 Février 2023



### 1. Information de la Direction sur la marche générale de l'entreprise :

#### Recrutements et embauches

##### Postes à pourvoir :

- DSIP : 1 Gestionnaire base de données
- DCF : 1 Comptable
- DMP : 1 Mainteneur bus

##### Embauches en janvier :

- DMP : 1 Responsable maintenance Tram (KSA)
- DSIP : 1 Chef de projet PMO (KSA)
- DEX : 1 agent recouvrement

### 2. INFORMATION ET CONSULTATION RELATIVE A LA CREATION D'UN SERVICE PRÉVENTION AU SEIN DU POLE FRAUDE

##### Objectifs :

- Assurer une présence humaine rassurante et dissuasive dans les espaces de transport et sur l'ensemble du réseau.
- Lutter contre le sentiment d'insécurité.
- Renforcer l'insertion du transport sur le territoire de la métropole de Dijon grâce aux nombreuses actions de prévention en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux.
- Lutter contre la fraude.

##### Missions :

Prévention = 40 %  
Assistance = 20%  
Contrôle/Verbalisation = 10%  
Interventions scolaire = 20%  
Zones sensibles = 5%  
Rencontres Citoyennes = 5 %

## **Prévention :**

- Incitation à la validation ou à l'achat de titres de transport
- Prévention des incivilités dans les bus et tramways
- Lutte contre le harcèlement sexiste et sexuel dans les transports
- Présence, visibilité et lutte contre la fraude sur les lignes extérieures ( couverture de l'ensemble du réseau)

## **Assistance :**

- Assistance et accompagnement des conducteurs lors d'incidents
- Présence et soutien des conducteurs sur les lignes à forte affluence
- Soutien des conducteurs lors d'accidents de la circulation
- Information clientèle lors d'incidents réseau
- Accompagnement lors d'événements particuliers (ex; VYV)
- Soutien des conducteurs lors des manifestations
- Présence à l'agence Commerciale pour faciliter la gestion des flux de clients

## **Verbalisation :**

- Verbalisation des stationnements gênant la circulation des bus (sur appel du PCC ou lors de rondes)
- Contrôles ponctuels et verbalisations des titres de transports (renfort des équipes AVSR)

## **Interventions scolaires :**

- Assistance et accompagnement des conducteurs lors d'incidents
- Sensibiliser le jeune public aux règles ainsi qu'aux bonnes pratiques à adopter sur le réseau DiviaMobilités
- Informer et expliquer les différents abonnements DiviaMobilités.
- Intervenir dans les collèges et lycées sur les thématiques suivantes : le civisme, la sécurité, la mobilité, la découverte des métiers,...(environ 90 IMS par année scolaire)
- Actions de prévention priorisées selon les zones géographiques où KDM recense le plus grand nombre de jets de projectiles et d'actes de vandalisme.

## **Zones sensibles :**

- En travail transverse avec d'autres services et pôles, prendre contact avec les différentes associations sportives et culturelles (MJC, club sportif, associations de quartiers, ...)
- Reprendre la validation à la montée sur des arrêts bien déterminés.
- Présence sur les zones délaissées au vu du climat social

## **Rencontres citoyennes :**

- Le service Prévention participera à la mise en place d'actions sportives basées sur les valeurs portées par l'entreprise : le respect, l'esprit d'équipe et le partage.
- Lors de rencontres citoyennes, Keolis Dijon Multimodalité s'engage avec les municipalités, les associations, à participer activement à des actions pédagogiques par

l'animation d'ateliers ludiques lors de manifestations destinées aux jeunes ( Educap city, Rallye citoyen dans nos transports ,Proxy Raid...).

**Recrutement :**

- 1 chef d'équipe + 8 agents de prévention
- Dossier de candidature motivé par écrit à recevoir (CV + lettre de motivation)
- Entretien avec un binôme opérationnel lutte contre la fraude/RH, avec mises en situations opérationnelles

**Tenue :**

- Brassard "prévention" afin d'être différencié des équipes de contrôle

**AVIS UNSA :** Nous sommes éventuellement favorables à la création de ce service avec des conditions que nous avons soumis à la direction.  
La condition est de titulariser les conducteurs détachés et d'ouvrir une nouvelle candidature pour 5 nouveaux détachés.

3. Questions à la direction :

**EXPLOITATION :**

a. Que prévoit l'entreprise à court terme pour remettre en état le matériel roulant ?

Le matériel permet de maintenir l'offre.

b. Nous demandons que le pourcentage de dispos soit identique dans le roulement 3 jours et 4 jours.

La direction nous apporte aucune réponse.

c. Où en est l'étude du marketing concernant les correspondances de 20h40 et 20h45 ?

L'étude dit qu'il doit y avoir un aménagement ou une suppression de la correspondance.

d. Quand démarre le nouveau contrat de nettoyage des sanitaires des terminus ?

Le nouveau contrat est depuis Janvier 2023 mais pas engagement sur le changement de types de WC.

e. Nous demandons que chaque agent ait une dotation d'une trousse de secours.

La direction refuse.

f. Quel est le but de la direction en mettant en place Ethic-line ? ce dispositif incite-il à la délation ?

Ce dispositif existe depuis 2018 et il sert à clarifier certaines choses et faire des remontées sur des conflits d'intérêt, harcèlement de son manager ou autres... afin de dénoncer anonymement.

g. Pourquoi a-t-il eu des erreurs de paie au mois de Janvier (Dimanche TRAM et IJSS) ?

L'impact des erreurs ne sont pas forcément une erreur du service paie mais des logiciels comme Okapi pour les dimanches, si un trop perçu est constaté, un échéancier sera mis en place.

h. Nous vous demandons de corriger sur les 3 dernières années le calcul du dixième pour tous les salariés ayant des congés supplémentaires d'ancienneté (A partir de 20 ans).

Votre calcul étant erroné pour ces catégories de salariés. (Voir mel envoyé par Mr Sorez Olivier à la direction).

Votre calcul additionne des congés ouvrables et des congés ouverts (d'ancienneté alors qu'ils ne doivent pas l'être).

Votre calcul :  $\text{Base CP} / 10 / 30 * (\text{CA ouvrables} + (\text{CA ancienneté ouverts})) / \text{CA}$

ouverts Base CP : Salaire brut sans les primes du 1er juin 2021 au 31 mai 2022

CA ouvrables : 34 CA ouverts : 24, 25, 26,.. en fonction du roulement.

L'analyse est en cours... une réponse sera donnée prochainement.

i. Pourquoi la direction ordonne à la réserve lors des grèves de faire de l'information voyageurs aux arrêts de tram pendant la manifestation ?  
Encore une fois la direction souhaite remplacer d'éventuelles grévistes de l'information voyageurs.

La direction continuera à solliciter les réserves pour diverse choses.

j. Pourquoi lorsqu'un collègue casse sa clé des toilettes dans la serrure on lui demande de payer 30 euros la clé s'il souhaite continuer d'aller aux toilettes lors de ses terminus ?

En cas de perte c'est à la charge du conducteur mais pas en cas de casse.

k. Nous demandons que les membres de la direction exploitation cessent de demander aux salariés le pourquoi ils font grève avec un avis personnel qui les font se sentir mal.

La direction estime avoir le droit de demander mais les salariés n'ont pas d'obligation de répondre.

l. Nous demandons à la direction de faire le nécessaire pour que le service du Planning soit opérationnel en remettant l'effectif qu'il y a besoin afin de continuer à maintenir un bon fonctionnement.

L'effectif répond au fonctionnement.

m. Pourquoi un agent de maîtrise vient travailler sur son repos le samedi 11 février pour remplacer un de ses collègues en grève ?

Après notre avertissement d'aller au tribunal, la direction s'est engagée à ne plus reproduire le fait de remplacer un gréviste.

n. Le jeudi 9 février, un collègue appelle le PCC car un client a vomi au large dans son bus et le PCC lui dit qu'ils ne changeront pas son Bus et qu'il doit se débrouiller tout seul en lui conseillant de nettoyer avec de l'essuie-tout et sa bouteille d'eau, est-ce que ce genre d'intervention fait partie de notre fiche de poste ?

La consigne est que le PCC doit être contacté et le changement de bus doit être effectué.

o. Nous demandons une répartition équitable entre les dimanches à couvrir entre les salariés volontaires.

Les dimanches sont repartis équitablement, si un salarié se voit défavorisé il doit voir le responsable du planning.

Maintenance :

a. Nous demandons que les nuits dues à la maintenance (demi-heure du matin de 4h30 à 5h) soient enfin payées.

La direction regrette de mettre autant de temps et s'engage à le faire rapidement.

Présent à la réunion (CGT UNSA FO CFDT)

J. Scheid, Y. Mairet, T. Bourdier

